



Listen to this article

* * *

Elle est le fondement même de la doctrine chrétienne du point de vue de la Bible. — Trois manières de voir le sujet : « vue orthodoxe », « vue hétérodoxe », vue biblique qui unit et harmonise les deux. — La théorie de l'évolution est contraire à la Vérité sur ce sujet. — La réconciliation de la Justice est accomplie. — La réconciliation de l'Église est en cours. — La réconciliation du monde est future. — Le grandiose résultat final quand le gouvernement et le Royaume du Médiateur auront achevé leur œuvre.

* * *

La doctrine de la Réconciliation est le fondement même de la religion chrétienne. Ce sujet étant le plus important de la théologie, il est tout à fait indispensable d'en avoir une claire compréhension, et ceci est généralement admis dans les milieux chrétiens. Néanmoins, bien que l'on croie à la Réconciliation, on la comprend peu ; les diverses idées et théories qui la concernent sont aussi incohérentes que vagues, et la foi édifiée sur de telles opinions Incohérentes et vagues de la doctrine fondamentale doit être, nécessairement et dans les mêmes proportions, instable, faible et vague. Au contraire, si l'on saisit clairement, dans toute l'ampleur que lui confère la Parole de Dieu, cet important sujet comme étant le fondement du divin plan de salut, non seulement il établira la foi, l'enracinera et la fondera sur des principes exacts, mais il servira de guide pour discerner la vérité et l'erreur en ce qui concerne toutes les particularités de la foi. Quand on aura bien posé et clairement discerné le fondement, et que sur lui et en parfaite harmonie avec lui, on aura édifié chaque article de la foi, l'édifice tout entier de la foi sera parfait.

Comme nous le montrerons par la suite, chaque doctrine, chaque théorie peut être mise en contact avec cette pierre de touche qui déterminera rapidement la part d'or et d'impuretés qu'elle renferme.

Il y a deux conceptions générales de la Réconciliation :

(1) La conception dite conception orthodoxe à savoir, que l'homme transgresseur de la loi divine, tomba sous la condamnation divine, « sous la colère » ; que Dieu, tout en étant empêché par la Justice d'acquitter le pécheur, a pourvu à une juste rédemption pour lui et par là, au pardon de ses péchés, par le sacrifice de Christ. Toute cette œuvre destinée à satisfaire aux exigences de la Justice et à placer le pécheur dans une position acceptable par Dieu, est appelée l'œuvre de la Réconciliation.

(2) La conception dite conception hétérodoxe de la Réconciliation (enseignée jadis surtout par les Unitariens et les Universalistes, mais qui s'est récemment répandue avec rapidité et d'une manière générale dans chaque partie de la Chrétienté), aborde la question sous l'angle opposé : Elle ne présuppose aucune exigence de la part de la justice divine d'un sacrifice pour la transgression du pécheur ; elle ignore la colère de Dieu qui s'exprimerait dans une quelconque sentence spéciale de mort ; elle ignore la « malédiction ». Elle soutient que Dieu désire et attend que l'homme s'approche de lui, qu'il ne place aucun obstacle sur sa voie, n'exige aucune réconciliation pour le péché de l'homme, mais simplement qu'il abandonne le péché, recherche la justice (*), et revienne ainsi en harmonie avec Dieu — en union (« at-one ») avec Dieu. Il s'ensuit que cette conception est généralement appelée *Réconciliation*, et qu'on entend par là qu'elle signifie l'harmonie avec la justice sans se préoccuper des méthodes par lesquelles l'humanité puisse être amenée à cette condition ; selon cette doctrine, c'est le pécheur lui-même qui fait l'expiation de ses propres péchés, ou sinon c'est Dieu qui pardonne sans condition. D'après cette conception, notre Seigneur Jésus et tous ses disciples participent à la réconciliation en ce qu'ils ont enseigné et exhorté l'humanité à se détourner du péché et à rechercher la justice (*), [Voir note précédente] et non dans le sens d'offrande pour le péché ou de rançon.

(*), « **righteousness** » : disposition et conduite conformes au modèle du droit et de la justice (dict.).

(3) La conception que nous acceptons comme la seule scripturale mais qu'ont perdue de vue très généralement les théologiens, embrasse et combine les deux conceptions précédentes. La doctrine biblique de la Réconciliation, ainsi que nous allons nous efforcer de le montrer, enseigne clairement ceci :

(a) L'homme fut créé parfait, à l'image de Dieu, mais il déchet de cet état par sa désobéissance volontaire et tomba sous la sentence de la colère, « la malédiction », et ainsi tous les membres de la race devinrent « des enfants de colère » — Eph. 2 : 3.

(b) Si, contre sa créature désobéissante, Dieu a appliqué en toute justice la sentence de Sa loi, la mort, et cela sans miséricorde pendant plus de quatre mille ans, néanmoins, l'esprit d'amour et de compassion faisant corps avec cette justice et cette fidélité aux principes de justice, conçut le dessein d'un arrangement ultime par voie de substitution ou plan de salut par lequel Dieu, tout en restant juste et en exécutant ses justes lois contre les pécheurs, serait cependant le justificateur de tous ceux qui croient en Jésus (Rom. 3 : 26). Grâce à ce plan, tous les condamnés pourraient être libérés de la sentence sans aucune violation de la Justice, et avec une telle manifestation d'amour, de sagesse et de puissance divine, que cela honorerait le Tout-Puissant et se trouverait être une bénédiction pour toutes ses créatures humaines et angéliques, en leur révélant à toutes, d'une manière plus grandiose que jamais, la sagesse et la grâce infiniment diversifiées de Dieu — Eph. 3 : 10 — *Diaglott.*

(c) Ce fut dans l'exécution de ce programme de Réconciliation avec la loi divine à cause de sa transgression par le père, Adam, que notre cher Rédempteur mourut, « en rançon pour tous, témoignage [qui devait être rendu] en son propre temps » — 1 Tim. 2 : 6 — D.

(d) Mais le sacrifice pour les péchés n'accomplit pas l'œuvre entière de la Réconciliation, car ce sacrifice a simplement satisfait aux exigences de la Justice. En vertu de la rançon donnée à la Justice, un transfert total du compte de l'homme est effectué, et sa cause, sa dette, etc., sont entièrement portées au compte du Seigneur Jésus-Christ qui donne à la Justice pleine satisfaction pour ses exigences contre Adam et sa race. Ainsi, en raison de ce « rachat » par son précieux sang, Jésus est donc maintenant, le propriétaire, le maître, le « Seigneur de tous » — Rom. 14 : 9.

(e) L'un des buts de cet arrangement en faveur d'Adam et de sa race était d'annuler *la sentence de mort qui les frappait*. L'Amour ne pouvait en effet sauver les condamnés avant que cette *sentence* fût enlevée, car leurs privilèges de vie future étaient de toutes manières entièrement abrogés, détruits.

(f) Un autre but était de soustraire la race déchue aux exigences de la Justice divine, et de la placer sous la surveillance de Jésus qui, en tant que représentant du plan du Père, se propose non seulement de satisfaire aux exigences de la Justice, mais se charge aussi d'instruire, de corriger et de rétablir tous ceux des membres de la race déchue qui manifesteront leur désir d'être en harmonie avec la Justice. Ceux-là, il les replacera à la fin sous la Justice de la loi divine, mais alors, ils seront parvenus à un état de perfection tel qu'ils seront capables de faire face à toutes les exigences parfaites de cette loi.

(g) A l'origine, la seule influence tendant à séparer Dieu et l'homme provenait de la *sentence* divine ; mais aujourd'hui, après six mille ans de chute, de dégradation et d'éloignement de Dieu à cause des mauvaises œuvres, de l'ignorance, de la superstition et des ruses de l'Adversaire, et parce que le caractère et le plan divins ont été présentés sous un faux jour aux hommes, nous constatons que le message de grâce et de pardon ne retient pas l'attention. Dieu déclare ouvertement que, la rançon ayant été acceptée, il est maintenant prêt à accueillir les pécheurs qui reviennent en harmonie avec lui et vers la vie éternelle par les mérites du sacrifice de Christ ; malgré cela, la majorité des humains a de la peine à ajouter foi à la bonne nouvelle et, en conséquence, à en accepter les conditions. Certains ont été tellement abusés par les sophismes dont Satan s'est servi pour égayer toutes les nations (Apoc. 20 : 3), qu'ils ne croient pas qu'il y ait un Dieu ; d'autres qui croient en Dieu voient en lui un grand et puissant adversaire, dépourvu d'amour et de sympathie, prêt et empressé à les tourmenter éternellement ; d'autres encore ont l'esprit embrouillé par la Babel des informations contradictoires qui leur parviennent au sujet du caractère divin, et ne savent pas ce qu'il faut croire ; cherchant à s'approcher de Dieu, ils en sont empêchés par la crainte et par l'ignorance. En conséquence, c'est un fait que le nombre de ceux qui ont jusqu'ici profité de l'occasion de s'approcher de Dieu par Christ, est comparativement peu élevé — « un petit troupeau ».

(h) Néanmoins, le sacrifice pour les péchés ne fut pas pour quelques-uns, mais pour « beaucoup », pour « tous ». Selon le programme divin, celui qui les rachète tous par son propre précieux sang fera connaître en fin de compte à tous les hommes, « à toute créature », la bonne nouvelle de leur privilège, de rentrer par la grâce divine, en Réconciliation avec leur Créateur.

(i) Jusqu'ici, l'Église seule a bénéficié directement de la Réconciliation ; mais les Écritures enseignent que cette Église constituera un Royaume de prêtres, ou

« sacrificature royale » avec Christ comme Souverain Sacrificateur royal et que, durant l'Age millénaire, cette classe du Royaume céleste, cette sacrificature royale, délivrera pleinement et complètement l'humanité de l'aveuglement dont Satan, l'erreur et la dégradation ont frappé les hommes, et qu'elle ramènera à la réconciliation totale avec Dieu quiconque, parmi toutes les familles de la terre, le voudra.

(j) D'accord avec cette même pensée, l'Apôtre déclare que nous, les croyants, l'Église, *avons obtenu* la Réconciliation. Dieu pourvut à la réconciliation, il y a dix-huit siècles, et cela pour tous, mais seuls, les croyants l'ont reçue dans le sens qu'ils n'ont pas manqué l'occasion que leur offrait ainsi la grâce de Dieu, tandis que le reste des hommes est aveuglé. « Le dieu de ce siècle a aveuglé l'intelligence des incrédules pour que la lumière de l'évangile de la gloire du Christ, qui est l'image de Dieu, ne resplendît pas pour eux ». — 2 Cor. 4 : 4.

(k) D'accord également avec cette pensée est la déclaration des Écritures selon laquelle le premier travail de Christ, lors de son règne millénaire, sera de lier ou d'entraver Satan afin qu'il ne séduise plus les nations pendant mille ans (Apoc. 20 : 3) ; les nombreuses déclarations des prophètes abondent dans le même sens et nous montrent que lorsque le Royaume de Dieu sera établi sur la terre entière, celle-ci sera remplie de la connaissance de l'Éternel comme les eaux couvrent le fond des mers, et personne n'aura plus besoin de dire à son prochain : « Connais l'Éternel » (Héb. 8 : 11) ; la prière du Seigneur exprime la même pensée en ces termes : « Ton règne vienne, Ta volonté soit faite sur la terre » — parce que tout cela implique ce que l'Apôtre déclare expressément que « Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et *viennent à la connaissance de la Vérité* ». — 1 Tim. 2 : 4.

(l) La Réconciliation, dans l'une et l'autre de ses phases — la satisfaction des exigences de la Justice, et le rétablissement de l'harmonie ou la réconciliation entre Dieu et toutes celles de ses créatures qui, avec une lumière et une connaissance complètes, désireront profiter des privilèges et des occasions de la Nouvelle Alliance — sera achevée à la fin de l'Age millénaire. A ce moment-là tous ceux qui, volontairement et sciemment rejeteront la faveur divine offerte par Christ, seront « exterminés d'entre le peuple » d'« une destruction éternelle de devant la présence du Seigneur et de devant la gloire de sa force », — d'une destruction de laquelle il ne subsistera aucune espérance de sortir par une résurrection future. — Actes 3 : 23 ; 2 Thess. 1 : 9.

(m) Alors sera achevée la grande œuvre de la Réconciliation, et toutes choses dans les cieux et sur la terre se trouveront en harmonie avec Dieu, le louant pour toute sa munificence et sa grâce par Christ ; et il n'y aura plus là, ni mort, ni cri, ni douleur, parce que les premières choses auront disparu. Tel sera le résultat de l'œuvre de Réconciliation commencée par le Sacrifice de notre Rédempteur pour satisfaire à la Justice, et s'achevant par la pleine réconciliation de tous ceux qui auront été trouvés dignes de la vie éternelle.

Quel que soit le sens accordé au terme Réconciliation, on est obligé de concéder que si l'on parle de réconciliation entre Dieu et l'homme, c'est qu'il y a une difficulté, une divergence, une opposition existant entre le Créateur et la créature, sinon ils seraient unis (« at-one »), et une œuvre de réconciliation serait inutile à tous points de vue. C'est ici surtout que nous saisissons l'opposition extrême existant entre la Bible et la doctrine moderne de l'évolution qui, dans les trente dernières années (écrit en 1899 — Trad.) en particulier, a imprégné la foi des chrétiens de toutes confessions, et s'est imposée de façon plus marquée dans les facultés de théologie et dans les principales chaires de la chrétienté.

La théorie de l'évolution nie la chute de l'homme ; elle nie qu'il ait jamais été à l'image et à la ressemblance de Dieu ; elle nie qu'il ait jamais été dans une condition lui permettant d'être à l'épreuve devant la barre de la stricte Justice ; elle nie qu'il ait jamais péché dans une telle épreuve et qu'il ait jamais été condamné à mort. Elle prétend que la mort, loin d'être un châtiment, n'est qu'une autre étape dans la marche de l'évolution ; elle soutient que l'homme, au lieu d'être tombé de l'image et de la ressemblance de Dieu dans le péché et la dégradation, ne cesse de s'élever de plus en plus de la condition du singe vers l'image et à la ressemblance de Dieu. Dès lors, et logiquement, cette théorie ne peut pas admettre que Dieu pouvait, en toute justice, condamner l'homme parce qu'il s'élève d'un plan inférieur à un plan supérieur ; elle ne peut en conséquence admettre non plus que la Justice pourrait accepter une offrande pour le péché de l'homme, puisqu'il n'y a aucun péché en lui qui exige une telle offrande. Conformément à cette idée, elle prétend que Christ ne fut pas une offrande pour le péché, ni un sacrifice pour les péchés, à moins que son sacrifice, pourrait-on dire, ne soit assimilé à celui d'un patriote donnant sa vie en sacrifice pour son pays ; autrement dit, que Jésus a donné sa vie pour aider au relèvement de la race vers de plus larges libertés et privilèges.

Or, nous trouvons que la Parole de Dieu contredit absolument cette théorie entière, de sorte qu'aucun accord n'est possible entre l'enseignement des Écritures et

l'enseignement de la théorie de l'évolution, science ainsi faussement dénommée. Quiconque croît à la théorie de l'évolution, rejette dans la même mesure la théorie de l'Écriture ; et pourtant, nous trouvons un très grand nombre de chrétiens qui luttent et s'efforcent en vain d'harmoniser ces enseignements si opposés. Quelle que soit la mesure dans laquelle ils soutiennent la théorie de l'évolution, dans la même mesure ils s'éloignent du seul fondement de la foi fourni par Dieu ; et à ce même degré, ils sont préparés pour accepter de nouvelles erreurs dans lesquelles sûrement l'adversaire les attirera ; ces erreurs leur seront présentées d'une manière si plausible, selon la sagesse de ce monde qu'elles séduiraient, si possible, même les élus. Mais ceux-ci auront « la foi donnée une fois aux saints » ; ils s'attacheront fermement à la doctrine de la Réconciliation, telle que la présentent les Écritures et seront ainsi protégés contre chaque détail et chaque aspect de la théorie de l'évolution : car les élus mêmes seront enseignés de Dieu, spécialement sur cette doctrine de la Réconciliation qui est le fondement même de la religion révélée et de la foi chrétienne.

Les Écritures témoignent sans équivoque que Dieu créa l'homme à son image et à sa ressemblance — mentale et morale ; que l'homme, être terrestre, était l'image ou ressemblance morale et intellectuelle de son Créateur, être-esprit. Selon les Écritures, au commencement, l'homme était en communion avec son Créateur qui l'avait reconnu et accepté comme son ouvrage, et le trouvait « très bon », très agréable, très plaisant ; elles montrent qu'Adam, parfait, eut à choisir la vie ou la mort, et que lorsqu'il devint transgresseur, son acte était pleinement conscient et délibéré, car il nous est dit qu'Adam « ne fut pas séduit ». Elles rapportent la première mise à exécution de la peine de mort, puis l'action continue de cette sentence de mort sur la race au cours des siècles. Elles indiquent comment Dieu révéla au fidèle Abraham son dessein, son intention d'apporter, non tout de suite, mais plus tard, une bénédiction à la race qu'il avait déclaré avoir frappée de malédiction par la sentence de mort. — Gen. 1 : 31 ; 2 : 17 ; 3 : 23 ; 1 Tim. 2 : 14 ; Gen. 12 : 3 ; 18 : 18 ; 22 : 17.

Puisque la malédiction ou le châtement du péché fut la mort, les bénédictions promises impliquaient un retour de la mort à la vie, à une vie plus abondante ; et la promesse faite à Abraham était que de quelque manière inexplicée, le Sauveur qui accomplirait cette œuvre de bénédiction du monde devait sortir de la postérité d'Abraham. Avec plus ou moins de clarté, cette promesse fut réitérée à Isaac, à Jacob et à tous les enfants d'Israël. Les prophètes déclarèrent aussi que le Messie qui viendrait serait un Agneau immolé, une offrande pour le péché, quelqu'un qui « répandrait son âme dans la

mort » pour nos péchés et non pour les siens. Ils dépeignirent aussi le résultat de son sacrifice pour les péchés, dans la gloire et la bénédiction qui devaient suivre ; exposant comment, en dernier lieu, son Royaume prévaudra, et comment lui le Soleil de Justice, il apportera dans le monde le nouveau jour de bénédiction, de vie et de joie, qui dispersera les ténèbres, la tristesse et le chagrin de la nuit de pleurs qui domine maintenant comme résultat du péché originel et de la chute, avec toutes les tendances mauvaises qu'ils ont transmises. — Es. 53 : 10 - 12, 35 ; 60 ; 61.

Bien loin de nous dire que l'homme avait été créé sur le plan d'un singe, s'était élevé à son degré de développement actuel, et parviendrait en fin de compte la perfection par le même processus d'évolution, l'Apôtre Pierre, parlant sous l'inspiration du Saint Esprit, enseigne au contraire, une leçon inverse ; il nous dit que Christ mourut pour nos péchés et que, grâce à la rédemption accomplie par son sacrifice, il viendra pour l'humanité, à la fin, au second avènement de notre Seigneur, de grands temps de rafraîchissements — des temps du rétablissement de toutes choses, dont déclare-t-il, « Dieu a parlé par la bouche de tous ses saints prophètes de tout temps » (Actes 3 : 19 - 21). Quiconque peut penser que l'Apôtre Pierre était en train de prêcher une doctrine d'évolution, alors qu'il prêchait l'évangile du rétablissement, doit certainement s'être bouché les yeux et avoir cessé de raisonner ; car si la condition de l'homme à l'origine était celle d'un singe, ou si elle était en quoi que ce soit inférieure à notre condition présente, l'Apôtre aurait été le plus insensé des insensés de présenter *des temps de rétablissement* comme une grande espérance et perspective, car rétablissement signifie restitution ou restauration de cette condition existant antérieurement.

Au contraire, les paroles de l'Apôtre sont en désaccord complet et en opposition avec la théorie de l'évolution, et en parfait accord avec la doctrine de la Réconciliation, du rétablissement ; elles sont en parfaite harmonie avec l'enseignement des Écritures que l'humanité fut vendue au péché, que ses membres devinrent esclaves du péché et souffrirent la dégradation du péché provenant de la désobéissance originelle d'Adam, le père, et de sa condamnation à mort. Le Rétablissement, la bonne nouvelle prêchée par Pierre, implique que quelque chose de bon, de grand, de précieux fut *perdue*, puis *rachetée* par le précieux sang de Christ, et qu'elle sera restituée, comme résultat de cette rédemption, au second avènement de Christ. De plus, la référence de l'Apôtre aux prophètes, déclarant que ces temps de rétablissement furent mentionnés par eux tous qui étaient saints, implique clairement que l'espérance du rétablissement est la

seule espérance offerte à l'humanité par inspiration divine. (*) [Voir : Theology Tracts N°41 (non traduit en français).]

Tous les Apôtres ont, d'une manière semblable, attiré l'attention en remontant dans le passé, sur la perte de la faveur divine, et sur la croix de Christ comme point de réconciliation à l'égard de la Justice divine, et en regardant vers l'avenir, sur l'Age millénaire comme temps de bénédiction de tous les humains par des occasions de connaissance et d'assistance *dans leur réconciliation avec Dieu*. Ils indiquent tous que l'âge actuel est le temps du rassemblement des membres de l'Église élue qui doit être associée avec le Messie (sa « sacrificature royale », et son « peuple particulier »). En sa qualité d'« Épouse », de « corps de Christ », elle participera avec son Époux à l'œuvre bénie du rétablissement des humains, obtenue grâce au sacrifice achevé au Calvaire.

Remarquez bien les paroles de l'Apôtre Paul à ce sujet : « Comme par la désobéissance d'un seul homme, le péché est *entré dans le monde* » — et par le péché la mort ; et qu'ainsi la mort a passé sur tous les hommes [par le fait du péché, et hérité des tendances au péché transmises par hérédité] en ce que tous ont péché ». Il est bien évident que l'Apôtre Paul n'était pas plus évolutionniste que l'Apôtre Pierre et les prophètes. Notez bien l'espérance qu'il indique comme constituant l'essence même de l'Évangile lorsqu'il dit : « Dieu prouve (*Seg.* — Trad.) son amour envers nous, en ce que, lorsque nous étions encore des pécheurs, Christ *est mort pour nous*. A plus forte raison donc, ayant été maintenant *justifiés par Son sang*, serons-nous sauvés de la colère par lui » (Rom. 5 : 8, 9). Voilà une déclaration précise que la race était sous la colère divine, que la puissance qui nous sauve était le sang de Christ, le sacrifice qu'Il fit en notre faveur, et que ce Sacrifice était une expression de l'amour divin et de la grâce divine. L'Apôtre poursuit en montrant l'œuvre de Réconciliation, et le rétablissement qui en résultera, disant : « Comme par une seule faute [la désobéissance d'Adam] la condamnation [la sentence de mort] a atteint tous les hommes, de même par un seul acte de justice, la justification qui donne la vie [la cassation de la sentence] s'étend à tous les hommes, car comme par la désobéissance d'un seul homme [Adam] plusieurs ont été constitués pécheurs [tous ceux qui étaient *en lui*], ainsi par l'obéissance d'un seul [Jésus] plusieurs [tous ceux qui en fin de compte se prévaudront des privilèges et occasions de la Nouvelle Alliance] seront constitués justes ». — Rom. 5 : 12, 18, 19.

Le même Apôtre, dans beaucoup d'autres de ses discours magistraux et logiques,

exprime l'idée que la Réconciliation, en ce qui concerne Dieu, est une chose du passé, terminée, quand « *nous avons été réconciliés avec Dieu* par la mort de son Fils », alors que nous étions encore des pécheurs (Rom. 5 : 10). Il ne parle évidemment pas ici d'une œuvre accomplie dans le pécheur et le réconciliant avec Dieu, car il déclare, au contraire, qu'elle a été accomplie non pas en nous, mais par Christ pour nous et *dans un temps où nous étions des pécheurs*. Remarquons aussi que, dans divers de ses discours savants et logiques, il décrit une œuvre de bénédiction du monde que doit accomplir l'Église glorifiée, sous Christ, sa Tête divinement désignée ; il montre que cette œuvre aura pour objet d'amener le monde à la connaissance de la grâce de Dieu en Christ, et qu'*ainsi* tous ceux du monde racheté qui le voudront, pourront être réconciliés avec leur Créateur pendant le Règne millénaire, être rétablis dans la faveur divine perdue en Eden.

En manière d'illustration de ce point, notez l'argument de Rom. 8 : 17-24. L'Apôtre sépare ici nettement le salut de l'Église d'avec le salut subséquent (ou délivrance) du monde ou « création gémissante ». Il attire l'attention sur l'Église appelée à hériter avec Christ ; si elle lui est fidèle en souffrant avec lui présentement, elle aura finalement part à sa gloire dans son Royaume. Il nous assure que ces souffrances du temps présent ne sont pas dignes d'être comparées à la gloire à venir qui sera bientôt révélée en nous. Puis il poursuit en disant que cette gloire qui sera révélée dans l'Église après que ses souffrances seront toutes passées, est la base de tous les ardents désirs de la création gémissante, dont les aspirations et les espérances attendent nécessairement leur réalisation au temps où les fils de Dieu seront révélés ou manifestés.

Actuellement, les fils de Dieu ne sont pas encore révélés ; le monde ne les connaît pas, comme il n'a pas connu leur Maître ; et bien que les humains, il est vrai, attendent, avec une vague espérance, un âge d'or de bénédiction, l'Apôtre fait remarquer que tous leurs ardents désirs ne peuvent se réaliser avant le temps où l'Église, les fils de Dieu, seront glorifiés et manifestés, comme rois et sacrificateurs établis par Dieu qui régneront sur la terre durant l'Age millénaire pour bénir toutes les familles de la terre, selon les richesses de la grâce divine telles que les révèle la promesse de Dieu à Abraham, en ces termes : « En ta semence, toutes les familles de la terre seront bénies ». — Gal. 3 : 8, 16, 20.

L'Apôtre continue en montrant que, selon la providence divine, l'humanité en général, la création terrestre intelligente, a été assujettie à la *faiblesse* (« vanité (*)») [Rom. 8 : 20. — Trad.] par hérédité, à la suite de la transgression d'Adam le père ; néanmoins, elle

n'est pas laissée sans espérance du fait que par l'arrangement divin également, un sacrifice pour les péchés a été fourni, et une disposition prise afin que finalement l'humanité en général puisse être émancipée, libérée de l'esclavage du péché et de sa pénalité, la mort, et qu'elle puisse obtenir la glorieuse libération (de la maladie, de la douleur, des tribulations et du chagrin) qu'est la liberté de tous ceux qui sont les fils de Dieu. C'est cette condition de fils et cette « liberté » que l'humanité perdit par la désobéissance, et c'est à cette même condition de fils humains que tous auront le privilège de revenir, grâce à la grande offrande pour le péché au Calvaire et à l'achèvement en eux de l'œuvre de la Réconciliation, les ramenant en harmonie avec la loi divine par le Rédempteur, le Grand Prophète, l'antitype de Moïse (Actes 3 : 22-23). L'Apôtre montre également que l'Église qui, déjà, a été réconciliée avec Dieu (a accepté l'arrangement divin), est rentrée en harmonie avec Dieu, et a reçu les prémices de l'esprit, gémit aussi néanmoins, à cause du milieu où elle vit, et attend pour participer à l'œuvre achevée de la Réconciliation, en recevant complètement la faveur divine, la délivrance du corps de Christ, l'Église, à la première résurrection. — Rom. 8 : 23-25.

Ces deux aspects de la Réconciliation : (1) la satisfaction accordée à la Justice, et (2), le rétablissement de l'accord entre ceux qui avaient été désunis, sont montrés dans la proposition divine d'une Nouvelle Alliance dont le médiateur est Christ Jésus notre Seigneur. Lorsque le père, Adam, était parfait, en complet accord avec Son Créateur et obéissant à tous ses commandements, une alliance existait implicitement entre Dieu et lui sans avoir été expressément formulée ; Adam avait reçu la vie parfaite et, en outre, il lui avait été remis autorité sur tous les animaux, poissons et oiseaux, et sur toute la terre qui était son empire ; d'autre part, Adam fut averti que s'il devenait infidèle au Grand Roi, Jéhovah, en lui désobéissant, il perdrait sa vie et annulerait tous ses droits et bénédictions qui lui avaient été conférés. Ces faits impliquaient donc que Dieu avait établi une alliance, un accord avec sa créature, lui assurant une vie éternelle, à moins que par désobéissance, elle n'attirât sur elle une sentence de mort.

La désobéissance d'Adam et sa condamnation à mort le laissèrent sans aucun secours, sauf que le Tout-Puissant pourvut au rétablissement de la race par la Nouvelle Alliance, et la Nouvelle Alliance, comme le dit l'Apôtre, a un médiateur — Dieu, d'une part, est en relation avec le médiateur, et non avec le pécheur ; le pécheur, d'autre part, est en relation avec le médiateur, et non avec Dieu. Mais avant de pouvoir devenir le Médiateur, notre Seigneur Jésus devait accomplir pour l'humanité une œuvre qui, dans cette figure, est

représentée comme l'apposition d'un *sceau* sur la Nouvelle Alliance avec son propre précieux sang, — « le sang de la Nouvelle Alliance » (Matth. 26 : 28 ; Marc 14 : 24 ; Hébr. 7 : 22 ; 9 : 15-20). En d'autres termes, Dieu ne peut en toute Justice recevoir le pécheur ou traiter avec lui ni directement, ni indirectement par l'entremise d'un médiateur en vue de libérer le pécheur de la sentence de mort, ni le réconcilier avec Dieu en lui accordant la bénédiction qui accompagne cette réconciliation, savoir, le don de la vie éternelle, avant que la Justice divine soit d'abord reconnue et satisfaite. C'est pourquoi notre Seigneur Jésus, en payant notre condamnation par sa mort, rendit possible le sceau de la Nouvelle Alliance entre Dieu et l'homme ; aux termes de cette alliance, tous ceux qui viendront à Dieu par lui, le médiateur, seront agréés.

La Réconciliation avec Dieu, le retour à l'unité avec lui était impossible avant que la rédemption eût d'abord été garantie par le précieux sang, afin que celui qui cherche la réconciliation puisse s'approcher de Dieu par le médiateur de la Nouvelle Alliance : « Je suis le Chemin, la Vérité, et la Vie ; nul ne vient au Père que par moi » (Jean 14 : 6). C'est pour cette raison que le privilège suprême accordé aux humains les plus favorisés, avant le début du sacrifice de Christ était celui de « serviteurs » et d' « amis » de Dieu. A aucun de ceux-là ne pouvait être accordé le grand privilège d'être un « fils » (avec tout ce que cela implique de faveur divine et de vie éternelle), et aucun d'eux ne fut reconnu dans cette position (Jean 1 : 12 ; Matth. 11 : 11). On voit ainsi que ceux qui ne tiennent pas compte de l'offrande pour le péché ni de l'aspect expiatoire de la Justice dans la Réconciliation, en négligent ainsi des éléments importants et indispensables — des aspects primordiaux et fondamentaux. D'autres n'errent pas moins qui, tout en reconnaissant le sacrifice de Christ comme celui de la Réconciliation pour le sceau (*) [L'action de sceller (dict. Littré. — Trad.) de la Nouvelle Alliance, ne tiennent pas compte de l'œuvre de la réconciliation envers les hommes, œuvre par laquelle ces derniers doivent être ramenés, grâce à la mise en vigueur de la Nouvelle Alliance, en harmonie avec Dieu.

Cette œuvre de la Réconciliation ne peut pas non plus, en ce qui regarde l'humanité, être accomplie instantanément et par la foi. Elle peut commencer en un instant, et par la foi, et le *retour à l'accord* (« *at-one-ment* ») peut être « considéré comme » accompli entre le pécheur et le ToutPuissant, par la foi ; mais la Réconciliation, que Dieu se propose d'accomplir, a une portée beaucoup plus grandiose et plus élevée que cela. Selon les dispositions ou arrangements de Dieu, les humains qui désirent être réconciliés avec lui (et avec sa juste loi) seront « considérés comme » acceptés par l'intermédiaire de leur

Médiateur ; en fait, ils ne seront pas pleinement et complètement reçus (par le Père) tant qu'ils seront en réalité imparfaits. L'œuvre du Médiateur (Tête et « corps ») consiste à proclamer à l'humanité que Dieu a pourvu à une offrande pour le péché, qui lui permet de rester juste et de recevoir néanmoins à nouveau les pécheurs en harmonie avec lui ; que Dieu est disposé dès maintenant à accorder la bénédiction d'être des fils en leur donnant la vie éternelle et en les affranchissant de la corruption. L'œuvre du Médiateur est aussi de faire comprendre à tous les hommes que cette œuvre de salut est un don magnanime qui doit être accepté avec empressement, et que les conditions posées ne sont qu'un service raisonnable ; outre cette mission, le Médiateur, qui représente le Père, devra exécuter le rétablissement effectif des humains — dans le domaine moral et physique — tous ceux d'entre eux qui accepteront son ministère et lui obéiront. C'est ainsi qu'à la fin, l'œuvre du Médiateur aura pour résultat une *réelle réconciliation* entre Dieu et ceux que Christ rétablira à la perfection.

Cette œuvre grandiose du Médiateur exigera l'Age millénaire tout entier ; c'est dans ce dessein que le Royaume du Messie sera établi sur la terre en puissance et en autorité absolues comme c'est dans ce dessein qu'il doit régner afin de pouvoir annihiler toute influence mauvaise susceptible d'empêcher les humains de venir à la connaissance de cette gracieuse vérité de la miséricorde et de l'amour divins ; c'est une disposition prévue sous la Nouvelle Alliance à savoir que « quiconque voudra » pourra revenir à Dieu. Mais si le grand Médiateur recevra, bénira et rétablira ainsi, selon les dispositions de la Nouvelle Alliance, tous ceux qui désireront la communion avec Dieu par lui, par contre, il exterminera du milieu du peuple par une destruction éternelle, tous ceux qui, dans les conditions favorables du Royaume millénaire, refuseront l'offre divine de la réconciliation. — Act. 3 : 23 ; Matth. 25 : 41, 46 ; Apoc. 20 : 9, 14, 15 ; Prov. 2 : 21, 22.

L'Age millénaire prendra fin lorsque sera achevée toute l'œuvre de médiation à laquelle il a été destiné et pour laquelle il a été réservé. A ce moment-là, les fonctions de Christ, comme médiateur, cesseront parce qu'il n'y aura plus de rebelles, ni de pécheurs. Tous ceux qui désiraient rentrer en harmonie avec Dieu, l'auront alors atteinte dans sa perfection, et tous les pécheurs invétérés auront été retranchés de la vie pendant le même temps. Alors sera accomplie la prophétie de notre Seigneur, disant que toutes choses dans les cieux et sur la terre donneront gloire à Dieu ; et alors sera réalisée la promesse divine qu'il n'y aura plus ni mort, ni gémississement, ni cri, car les premières choses seront passées. — Apoc. 21 : 4 ; Ps. 67.

Quand le grand Médiateur-Roi remettra au Père son œuvre terminée, lui rendra sa charge et son Royaume comme l'Apôtre l'explique en 1 Cor. 15 : 24-28, quels résultats durables pourrons-nous espérer voir de l'œuvre rédemptrice du grand Médiateur envers l'humanité ?

Cette œuvre accomplie sera :

(1) Le sceau de la Nouvelle Alliance avec son sang précieux, rendant accessibles, à toute l'humanité, les dispositions miséricordieuses qu'elle contenait.

(2) La réconciliation ou le retour à l'harmonie avec Dieu des membres d'un « petit troupeau », d'une « sacrificature royale », zélés pour de bonnes œuvres, disposés à déposer leur vie pour le service de Dieu et qui, étant ainsi à la ressemblance de leur Sauveur auront, selon les dispositions divines, le privilège d'être ses cohéritiers dans le Royaume millénaire et participants de sa nature divine. — 1 Pierre 2 : 9, 10 ; Tite 2 : 14 ; Rom. 8 : 29.

(3) La réconciliation, le rétablissement complet d'une terre remplie d'être humains parfaits, heureux — tous des humains trouvés désireux de recevoir la faveur divine dans les conditions divines ; tous ceux-là, le Médiateur les remettra au Père, non seulement pleinement rétablis, mais aussi pleinement instruits dans la justice et l'empire sur soi-même, et remplis de l'esprit de fidélité à Dieu, de l'esprit de sainteté, et en possédant les fruits bénis — la douceur, la patience, la bienveillance, la piété — l'amour. Dans cette condition, ils seront vraiment irrépréhensibles et irréprochables, capables de résister à toute épreuve.

(4) La destruction de tous les autres membres de la race, comme étant indignes de toute faveur supplémentaire ; ceux qui occupent inutilement la terre (*) [Matth. 13 : 7. — Trad.], dont l'influence ne pourrait être profitable aux autres, et dont l'existence prolongée ne glorifierait pas leur Créateur.

Ainsi, à la fin de l'Age millénaire, le monde sera complètement rentré dans la faveur divine, complètement en harmonie avec Dieu, telle que l'humanité était représentativement, dans la personne d'Adam, en harmonie avec Dieu, avant que la transgression n'eût fait son entrée dans le monde ; mais en plus, les hommes posséderont une expérience de grande valeur avec le mal ; car par lui, ils auront appris combien le péché est exécrable, et combien il est sage, profitable et désirable de pratiquer la droiture. De plus, ils posséderont aussi une connaissance plus vaste et la pratique plus étendue des divers talents et capacités que

possédait l'homme à l'origine de la création, mais sans les avoir développés. Cette leçon sera profitable, non seulement à l'homme, mais aussi aux saints anges qui auront pu contempler l'équilibre parfait de la Justice, de l'Amour, de la Sagesse et de la Puissance de Dieu, réalisé à un degré qu'ils n'eussent pu autrement le concevoir comme possible. La leçon pleinement apprise par tous, nous pouvons le présumer, durera à toujours, elle servira à d'autres races, non encore créées sur d'autres planètes du vaste univers.

Et quel sera le point capital de cette histoire qui sera racontée durant l'éternité ? Ce sera l'histoire de la grande *rançon* achevée au Calvaire et de la Réconciliation basée sur le don du prix correspondant, démontrant ainsi que l'Amour de Dieu est bien égal à sa Justice.

En raison de l'importance de ce sujet de la Réconciliation, et aussi du fait qu'il est si imparfaitement compris par le peuple du Seigneur, en raison aussi des erreurs soutenues sur d'autres sujets qui empêchent d'avoir une conception convenable de cette importante question, nous nous proposons de la discuter dans toute son ampleur dans le présent volume, et de nous informer concernant :

(1) Jéhovah, l'Auteur du plan de la Réconciliation,

(2) le Médiateur qui accomplit le sacrifice de Réconciliation ; il est le dispensateur de toutes ses gracieuses dispositions qui doivent être appliquées à l'homme déchu,

(3) le Saint Esprit, le canal ou moyen par lequel les bénédictions de la réconciliation avec Dieu seront apportées à l'humanité,

(4) l'humanité, les hommes en faveur desquels ce grand plan de Réconciliation fut projeté,

(5) la Rançon, le point central ou le pivot de la Réconciliation.

En prenant ces sujets dans cet ordre que nous croyons être convenable et logique, nous espérons que la parole divine les rendra si clairs, si convaincants, si satisfaisants, qu'elle débarrassera nos esprits du brouillard, du mystère et des conceptions erronées qui ont jusqu'ici obscurci ce sujet de la Réconciliation, très important de l'avis général. Mais pour obtenir ces résultats désirables, il ne faut pas que nous abordions ces études, étant empêtrés dans les credo et les opinions des hommes. Il faut que nous nous considérions

libres de tout préjugé, prompts, bien disposés et sans inquiétude, pour être enseignés de Dieu, désireux de désapprendre ce que nous avons accepté jusqu'ici simplement de nos propres conjectures ou des suggestions des autres, et qui n'est pas d'accord avec la Parole de Dieu ; désireux aussi d'avoir tout le conseil de Dieu sur chaque détail de ce sujet. A tous ceux qui viennent ainsi, qui cherchent ainsi, qui frappent ainsi, le grand Instructeur ouvre la voie, et tous, « ils seront enseignés de Dieu ». — Esaïe 54 : 13.

La parole de Dieu

O PAROLE de Dieu, merveilleuse science !

Que de sagesse en ses feuillets ;

Bien que lus mille fois, de leur insénescence

Ils ne sont jamais dépouillés !

Chaque ligne est plaisir, perle chaque assurance

Pour quiconque aime ses discours.

Si le temps et le monde auront leur échéance,

Sa Parole dure à toujours.

O Parole de Dieu, merveilleuse et vivante !

Lampe que notre Père un jour

Alluma pour marquer la route captivante

Qui mène aux bras de son Amour !

Ses avis, ses conseils sont droits et véritables

Ses jugements purs, sans détours ;

Si le monde et le temps ne sont point immuables,

Sa Parole dure à toujours.

O Parole de Dieu, merveilleuse et féconde !

En elle est notre seul salut ;

Elle met dans le cœur conviction profonde

Et montre d'où l'homme déchet.

Elle indique un Sauveur et sa croix efficace

Et le pardon notre secours ;

Si le monde et le temps disparaissent sans trace,

Sa Parole dure à toujours !

(Poème de l'Aurore N° 7)